DEPARTEMENT :
PAS - DE - CALAIS
CANTON :
AIRE SUR LA LYS
COMMUNE :
ISBERGUES

N° A2024-030

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

Le Maire d'ISBERGUES,

VU la demande de Monsieur Jacky VENEL
Responsable du Théâtre Patoisant d'Isbergues- MJEP
domicilié à 25 boulevard de l'Arsenal – 62120 AIRE SUR LA LYS
sollicitant l'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons des 1er et 3ème groupes :

- le samedi 17 février 2024 de 18 heures au dimanche 18 février 2024 à 1 heure

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 49 du code des débits de boissons ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'art. L 48 du code des débits de boissons.

OBJET :

Autorisation d'ouverture
de débit de boissons temporaire
des 1er et 3ème groupes.

A R R E T E

Article 1er : Monsieur Jacky VENEL, responsable de l'Association Théâtre Patoisant d'ISBERGUES-MJEP est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire des 1er et 3ème groupes à l'occasion de la représentation de théâtre à ISBERGUES, salle des fêtes, rue Arthur Lamendin le samedi 17 février 2024 de 18 heures ai dimanche 18 février 2024 à 1 heure

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à ISBERGUES, le premier février deux mil vingt quatre.

Le Maire,

MAIRIE D'ISBERGUES 62990